

**CONTRIBUTION COMPLÉMENTAIRE  
DU RÉSEAU CONSULAIRE RÉGIONAL  
Provence-Alpes Côte d'Azur  
AUX ETATS GENERAUX DE L'INDUSTRIE**

**7 LEVIERS  
POUR STIMULER LA DYNAMIQUE  
DE L'INDUSTRIE REGIONALE**

*Le réseau régional des CCI a souhaité apporter une contribution aux États généraux de l'industrie sans souci d'exhaustivité, dans un état d'esprit constructif, sur des thèmes de politique industrielle lui paraissant essentiels en Provence-Alpes-Côte d'Azur.*

Issues de réflexions partagées et de travaux internes au réseau, les orientations se sont attachées aux conditions nécessaires favorables à la compétitivité du territoire économique régional et aux enjeux propres à l'industrie.

S'il se réfère ainsi aux terrains des politiques publiques (gouvernance économique, maîtrise du foncier, ouverture internationale...), en les abordant du point de vue des entreprises, le réseau des Chambres de commerce et d'industrie apportera ses appuis et toutes ses compétences dans les champs qui sont de son ressort.

Les contributions particulières des Chambres de commerce et d'industrie Marseille-Provence et Nice Côte d'Azur constituent des outils territoriaux exemplaires de la capacité des institutions à initier les réflexions, à rassembler et fédérer les acteurs et à engager les actions.

Car l'alchimie d'un développement économique équilibré et efficace répond à une combinaison d'objectifs sectoriels, à la multiplication des interfaces, à une conjugaison des intérêts économiques et sociaux.

## 7 QUESTIONS posées par le monde de l'entreprise

1. PACA, des actifs SDF ?
2. Une économie fragilisée par le vieillissement ?
3. Trop de TPE/PME isolées dans la course ?
4. Place à l'innovation ?
5. Une industrie durable ?
6. Une industrie compétitive ?
7. Qui pilote ?

## 7 DEFIS à relever

1. Maîtriser le foncier pour loger les actifs.
2. Anticiper le départ de la vague de seniors.
3. Innover dans les relations inter entreprises.
4. Soutenir l'innovation dans toutes ses dimensions.
5. Afficher une identité et une ambition forte pour développer une industrie durable.
6. Mesurer, comparer, évaluer les performances industrielles.
7. Donner plus de cohérence aux politiques économiques publiques.

## 7 PRECONISATIONS

### 1/ MAITRISER LE FONCIER POUR LOGER LES ACTIFS

Les difficultés des actifs à trouver un logement financièrement accessible devient un frein pour le développement de l'emploi dans les entreprises existantes et un obstacle à l'implantation des entreprises souhaitant venir s'installer en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La cherté du foncier gêne les actifs temporaires et les populations aux qualifications moindres et freine le développement économique et industriel en particulier. Alors que la gestion des politiques foncières relève des collectivités territoriales, les entreprises attendent une stratégie collective en termes

- > de cohérence dans l'affectation des espaces : coordonner les PLU pour libérer/optimiser le foncier en harmonie avec les politiques publiques régionales de transport en commun,
- > d'efficacité dans l'usage des outils de maîtrise du foncier : établissement public foncier, arsenal juridique et fiscal pour essayer de contenir la flambée des prix sur le marché immobilier et foncier, par exemple,
- > de programmes de réalisation de logements adaptés pour les actifs permanents et temporaires, assortis d'évaluation et d'observation, sans omettre le volet complémentaire des transports en commun.

## **2/ ANTICIPER LE DEPART DE LA VAGUE DE SENIORS**

D'ici 2020 une part très significative de la population active partira à la retraite. Ainsi certains secteurs comme la métallurgie auront un taux de départ proche des 46%.

Il convient donc de mesurer et d'anticiper les effets en matière d'emplois et de formation risquant de venir fragiliser le tissu économique régional

- > en identifiant les axes de formation devant être privilégiés pour mieux les adapter aux nouveaux besoins,
- > en démocratisant l'utilisation de la GPEC et de la formation continue dans les PME,
- > en développant davantage la formation par l'apprentissage et le tutorat.

## **3/ INNOVER DANS LES RELATIONS INTER ENTREPRISES**

Des comportements guidés par des objectifs à court terme et des réductions de coût fragilisent le territoire régional composé essentiellement de PME et de TPE. Le tissu industriel doit davantage concevoir et mettre en œuvre des stratégies communes et travailler en réseau. Il doit s'affranchir de ses limites administratives et collaborer sur des territoires nouveaux (Eurorégions) ou virtuels (Plateformes). Il convient donc de

- > catalyser des partenariats vers des projets transversaux structurants,
- > inciter à impliquer davantage les PME/TPE dans les pôles de compétitivité et les clusters,
- > instituer une relation gagnant-gagnant entre donneurs d'ordres et sous-traitants.

## **4/ SOUTENIR L'INNOVATION DANS TOUTES SES DIMENSIONS**

L'innovation est un des facteurs clés de la compétitivité mondiale. Elle doit aujourd'hui être soutenue de la façon la plus large possible par les politiques publiques. Le nombre des établissements de taille intermédiaire, producteurs privilégiés d'innovation et d'avantages capables de s'insérer sur des marchés internationaux, est également un facteur clé de la compétitivité économique.

C'est pourquoi il convient de

- > mettre en place de nouveaux dispositifs publics permettant d'accélérer la mise sur le marché des travaux issus de la recherche publique et privée,
- > faciliter le financement de la reprise d'une entreprise par une autre afin d'accroître le nombre d'établissements de taille intermédiaire,
- > soutenir l'innovation non technologique et l'innovation de services.

## **5/ AFFICHER UNE IDENTITE ET UNE AMBITION FORTE POUR DEVELOPPER UNE INDUSTRIE DURABLE**

Dans un contexte de concurrence globale où chaque région entend impulser sur son territoire une dynamique de développement durable, associant vitalité économique et démographique, force est d'admettre que PACA doit conforter son capital « attractivité », en actionnant d'autres leviers (communications, services à l'industrie, recherche et développement) que ses atouts intrinsèques (qualité de vie, tourisme...).

Cela nécessite une ambition commune de la part des acteurs économiques et politiques pour valoriser le savoir faire des entreprises et la compétence des hommes et développer ainsi une image active de modernité et d'innovation basée sur le développement durable.

Pour cela il s'agit de collectivement

- > mettre en place une action forte de marketing territoriale pour afficher clairement notre ambition,
- > revaloriser l'image des métiers de l'industrie pour attirer davantage les jeunes,
- > ne plus dissocier l'excellence industrielle de l'excellence environnementale.

## **6/ MESURER, COMPARER, EVALUER LES PERFORMANCES INDUSTRIELLES**

Dans le contexte de la mondialisation des échanges, notre territoire doit en permanence être capable de mesurer ses performances industrielles pour en anticiper les évolutions et les éventuelles mutations et en dégager ses points forts. Mais pour promouvoir ses avantages compétitifs distinctifs, encore faut-il être capable de les identifier de façon fiable et précise.

C'est pourquoi, les élus économiques considèrent que la région doit se doter d'un dispositif capable

- > de mesurer les performances de nos filières,
- > de connaître régulièrement la position de la région sur l'échiquier concurrentiel (européen et international),
- > de servir de nouveaux modes de gouvernance, à bâtir pour demeurer dans le peloton de tête de la croissance économique et sociale.

## **7/ DONNER PLUS DE COHERENCE AUX POLITIQUES ECONOMIQUES PUBLIQUES**

Les performances des entreprises sont indissociables de celles des territoires.

La compétitivité des territoires économiques dépend de la capacité des responsables économiques et politiques à savoir travailler ensemble : Europe, État, Région, départements, communautés d'agglomération, organisations professionnelles, chambres consulaires...

Aussi les institutions consulaires invitent-elles à

- > une clarification de « qui fait quoi » en matière d'économie, de développement territorial et d'accompagnement d'entreprises,
- > une volonté commune des acteurs de faire ensemble, de mutualiser et d'être solidaires, dans un souci de plus grande efficacité,
- > un mode innovant de gouvernance des territoires économiques, fondée sur le partage de la connaissance et des compétences.